

Soutien aux grévistes de la faim pour l'obtention de leur droits

Dans la région de Tunis, depuis le 19 juin 2014 soit plus de dix jours, deux salariées de Latelec-Fouchana sont en grève de la faim. Elles luttent depuis de longs mois contre le licenciement abusif de quatre ouvrières, dont les deux principales animatrices du syndicat UGTT.

La dégradation de l'état de santé des grévistes de la faim a nécessité plusieurs séjours à l'hôpital.

Ejectées par la police de l'Inspection du travail où elles avaient entamé leur grève de la faim, elles sont aujourd'hui dans les locaux de l'Union générale des étudiants de Tunisie (UGET) où elles poursuivent leur action en compagnie d'un salarié licencié de l'entreprise voisine Leman Industrie, également en grève de la faim.

Des délégations d'organisations de la société civile leur ont rendu visite et ont ainsi permis de les soutenir moralement.

Lundi 23, un rassemblement de soutien devant l'ambassade de France à Tunis a été dispersé par la police.

Dans l'usine, des ouvrières ont porté des brassards rouges en signe de solidarité, puis ont débrayé massivement.

Vendredi 27, la direction avait enfin accepté de recevoir une délégation de quatre personnes mandatées par les grévistes de la faim (la direction refuse en effet de discuter avec les deux déléguées UGTT Sonia et Monia).

Mais à l'heure du rendez-vous, la direction a annoncé par téléphone qu'elle refusera de signer un procès-verbal à l'issue de cette réunion.

Elle a de plus essayé de diviser les salariées en lutte en ne voulant discuter que du cas des deux déléguées syndicales, et pas celui des deux autres licenciées.

Conformément au mandat qui lui avait confié, la délégation a alors refusé de rencontrer la direction dans de telles conditions. Elle a obtenu le report de la rencontre au lundi 30 après-midi, de façon à pouvoir négocier dans des conditions plus correctes.

Encore une fois, c'est bien la direction de la multinationale française Latécoère et sa filiale tunisienne Latelec, avec un aveuglement digne d'une autre époque, qui bloque l'avancée de la négociation. Elle se permet, avec cette attitude arrogante, de traiter ces salarié-e-s comme le faisaient les entreprises françaises au temps de la colonisation.

Contact : Julien Ente, 06 51 18 46 80 comite.syndicatlatelecfouchana@gmail.com

Les messages de solidarité seront retransmis en Tunisie et publiés sur la page Facebook du comité.

<https://www.facebook.com/ComiteSoutienSyndicalistesLatelecFouchana?ref=hl>